m2A.fr

DOSSIER PRESSE I JEUDI 06 JUIN 2024

Actualités estivales des équipements aquatiques de m2A

Au Stade Nautique
53 boulevard Charles Stoessel à Mulhouse

CONTACT PRESSE

PRESSE m2A
Orlane FOUCAULT
Attachée de presse
06 45 86 16 47
orlane.foucault@m2A.fr

Sommaire

Le savoir-nager, une compétence fondamentale 03

Nager en sécurité, l'affaire de tous ! 05

Les équipements aquatiques de m2A,
en profiter en été et à la rentrée ! 07

LE SAVOIR-NAGER, UNE COMPETENCE FONDAMENTALE

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), terre de tous les sports, fait du savoir-nager une priorité sur son territoire. En effet, le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique, permettant à un jeune de nager en sécurité, dans tout établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau). Outre l'acquisition d'une compétence importante pour l'enfant, c'est également un atout essentiel en matière de sécurité dans sa pratique aquatique, voire parfois dans l'identification de futurs maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) ou de sportifs de haut niveau… Daniel Bux, Vice-président de m2A en charge des équipements sportifs et de l'excellence sportive, en présente différents aspects ce jeudi 06 juin 2024.

Le savoir-nager, une politique soutenue par m2A

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

Le savoir-nager est une compétence reconnue et encouragée par l'Education Nationale, fondamentale à l'entrée en 6e au collège pour les enfants. Une attestation de savoir-nager doit être délivrée en fin d'apprentissage.

C'est dans ce même objectif que m2A met à disposition ses équipements et l'expertise de ses agents aux établissements scolaires du territoire pour une quarantaine de séances proposées à chaque enfant du territoire durant son cycle scolaire primaire.

Ce dispositif concerne sur l'année scolaire **plus de 17 000 élèves issus des 639 classes de l'ensemble des écoles primaires de l'Agglomération, soit un engagement à hauteur de 220 000 € pour m2A,** qui met à disposition deux Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) pour chaque créneau.

La pratique, essentielle au savoir-nager, facilitée grâce à la carte Splash m2A !

Dans le cadre de sa politique en matière de savoir-nager, m2A va plus loin et met à disposition des 3 100 élèves de CM2 de l'Agglomération une carte de gratuité leur permettant d'accéder librement aux bassins de natation durant les vacances scolaires d'été.

Ainsi, ce dispositif leur permet de pratiquer la natation en dehors du temps scolaire et de parfaire ainsi leur apprentissage acquis au cours des 40 séances de natation scolaire organisées en classes de primaire. Ils arrivent ainsi mieux aguerris à l'entrée en 6e au collège.

Une initiative de m2A pour développer l'Aisance Aquatique pour les plus jeunes

m2A s'engage pleinement aux côtés de l'Education Nationale pour atteindre l'objectif : que tous les élèves entrant en 6e aient acquis la compétence fondamentale du « savoir-nager ». **Pour cela, m2A œuvre au plus près des enfants ; et ce, dès le plus jeune âge grâce à son plan « Aisance aquatique ».**

L'aisance aquatique s'adresse aux non nageurs des classes de moyenne et de grande section maternelle. Elle est à distinguer de l'apprentissage des nages codifiées. Elle ouvre la possibilité de poursuivre vers des activités aquatiques de loisirs, sportives ou santé.
L'aisance aquatique se construit dans un bassin où l'enfant n'a pas pied, et sans matériel d'aide à la flottaison. Elle vise une expérience positive de l'eau et une adaptation au milieu aquatique : l'entrée et la sortie de l'eau, l'immersion, la découverte de la flottaison, la capacité à modifier la forme de son corps dans l'eau, à s'y orienter ainsi qu'à pouvoir s'y déplacer 10 mètres pour rejoindre le bord du bassin sont autant d'étapes de sa construction.

Pour atteindre son objectif, m2A a mis en place un plan « Aisance aquatique », financé à hauteur de 48 000 € par l'Agence Nationale du Sport (ANS) dans le cadre d'un appel à projet (pour un budget prévisionnel de 60 000 €) pour les saisons 2022/2023 et 2023/2024, qui consiste à :

- **organiser pour les enfants de classes maternelles du territoire :**
  - **des classes bleues (pendant le temps scolaire),**
  - **des stages bleus (en période de vacances),**
- **former des stagiaires encadrants (maîtres-nageurs sauveteurs - MNS, enseignants ou conseillers pédagogiques de circonscription - CPC)** sur ces deux temps que sont les classes bleues et les stages bleus, pour devenir à leur tour des encadrants « Aisance aquatique ».

Au cours de la saison et année scolaire 2022/2023, ont ainsi été organisées :

- **1 semaine de classes bleues en décembre 2022**, pour 50 élèves de moyenne et grande section de l'école maternelle Porte du Miroir,
- **2 semaines de stages bleus aux vacances d'hiver 2022**, pour 45 enfants d'âge maternel (moyenne/grande section) des alentours de la Piscine de l'Illberg,
- **2 semaines de stages bleus aux vacances de printemps 2023**, pour 42 enfants d'âge maternel (moyenne/grande section) des alentours de Rixheim et du Centre nautique Ile Napoléon,
- **1 semaine de classes bleues, du 12 au 16 juin 2023** à la Piscine d'Ungersheim, pour les élèves de deux classes de moyenne et grande section de maternelles de la commune d'Ungersheim,
- **2 semaines de classes bleues, du 19 au 30 juin 2023** à la Piscine de Bourtzwiller, pour les élèves de deux classes de l'école maternelle Alphonse Daudet de la commune d'Illzach, et de deux classes mulhousiennes des écoles maternelles Sébastien Bourtz et Pierrefontaine.

Pour la saison et année scolaire 2023/2024, ont également été organisées :

- **1 semaine de classes bleues, du 20 au 24 novembre 2023** au Centre Nautique Ile Napoléon, pour les élèves de deux classes de l'école maternelle Alphonse Daudet de la commune d'Illzach, et de deux classes de l'école maternelle de Kingersheim Centre,
- **1 semaine de classes bleues, du 10 au 15 décembre** au Centre Nautique de l'Ile Napoléon, pour les élèves de deux classes de l'école maternelle Alphonse Daudet de la commune d'Illzach, et de deux classes de l'école primaire de Ruelisheim.

A l'issue de ce cycle, 100% des Maîtres-Nageurs Sauveteurs ETAPS (éducateur territorial des activités physiques et sportives) de m2A seront totalement formés aux méthodes de l'Aisance aquatique. Ainsi, ils contribueront pleinement à l'acquisition des compétences aquatiques essentielles pour des baignades sécurisées.

NAGER EN SÉCURITÉ, L'AFFAIRE DE TOUS !

Pour que chacun puisse profiter sereinement de ses équipements aquatiques cet été, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) fait de la sécurité un sujet prioritaire, que ce soit pour ses agents ou pour les usagers.

Un dispositif de formation et de recrutement propre à m2A pour un encadrement de qualité de ses équipements aquatiques

Dans une période de pénurie de Maîtres-Nageurs Sauveteurs sur le territoire national, m2A bénéficie de son dispositif de formation-recrutement mis en place ces dernières années.

Ce dispositif lui permet chaque été de se doter d'un personnel qualifié, dont les Maîtres-Nageurs Sauveteurs (MNS) et les surveillants-sauveteurs.

Ainsi, pour anticiper les prochaines saisons, m2A lance sa campagne de formation 2024/2025 au BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) :

- La formation se déroulera durant les vacances d'automne 2024 et d'hiver 2025 (soit 2 semaines).
- Le PSE1 (premiers secours en équipe de niveau 1) est compris dans la formation.
- Pour postuler, il suffit de disposer d'un bon niveau en natation.
- **La formation est prise en charge par m2A** avec un engagement local permettant de s'assurer son premier job d'été en 2025 dans l'un des équipements aquatiques de m2A.
- **Pour tout renseignement, s'adresser aux maîtres-nageurs sauveteurs en poste dans les piscines.**

Inscriptions en ligne du 13 juin au 13 septembre 2024 :

- **sur www.m2A.fr/devenir-surveillant-sauveteur/**
- Compléter le formulaire en ligne
- Joindre un curriculum vitae (CV) et une lettre de motivation.

Les candidats connaîtront les suites réservées à leur dossier après un entretien et un test de sélection organisé le 28 septembre 2024.

Focus sur le dispositif 2024 de sécurité du Plan d'eau de Reiningue

- **Un partenariat renouvelé avec la Gendarmerie**

m2A et la Gendarmerie nationale reconduisent pour la 4e année leur partenariat par le renouvellement de la convention de mise à disposition de gendarmes réservistes au Plan d'eau de Reiningue pour la saison estivale 2024.

En effet, m2A, en tant que gestionnaire du site du Plan d'eau de Reiningue, est confrontée chaque été à un afflux massif de personnes sur ce site. Pour prévenir les atteintes aux biens et aux personnes, notamment les week-ends et les jours fériés, m2A a mis en place dès 2021 une collaboration avec la Gendarmerie nationale (communauté de brigades COB de Lutterbach/Morschwiller-le-Bas) afin d'assurer une meilleure sécurisation du Plan d'eau. Au vu du bilan positif, le partenariat est renouvelé.

Le dispositif ainsi mis en place sur le Plan d'eau de Reiningue comprend :

- **du côté de m2A, en fonction de la fréquentation, entre 2 et 4 maîtres-nageurs dont 1 chef de poste (organisation et coordination de la surveillance). Ils sont accompagnés d'un agent d'entretien présent de 08h00 à 18h00** (accueil, médiation et ramassage des déchets). Parallèlement, des rondes sont organisées par les Brigades vertes et la Gendarmerie.

- **du côté de la Gendarmerie, 2 gendarmes réservistes en renfort durant les week-ends de juillet et d'août, ainsi que les deux jours fériés estivaux**, à raison de 6 heures par jour, les après-midis voire jusqu'en début de soirée si la situation l'exige. Comme tout réserviste, ils bénéficient des attributs des gendarmes et notamment des moyens de dissuasion nécessaires ainsi que d'un lien direct avec la brigade de rattachement en cas de débordement.

L'engagement budgétaire pour m2A est à hauteur de 8 000 € pour la saison 2024.

Pour prévenir les noyades, des baigneurs avisés et responsables avant tout !

Outre l'encadrement des professionnels et les actions de formation à l'aisance aquatique et au savoir-nager menées toute l'année auprès des enfants, les premiers acteurs de la prévention sont les baigneurs eux-mêmes, et tout particulièrement les adultes responsables des enfants.

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) renouvelle donc cet été sa campagne de sensibilisation intitulée « Baigneurs vigilants ».
La collectivité souhaite attirer l'attention des utilisateurs de ses équipements sur les dangers de la baignade.

Ainsi, il est rappelé aux adultes leur responsabilité envers les enfants de moins de 10 ans et/ou non nageurs, qui doivent obligatoirement être accompagnés et surveillés, y compris dans un espace de baignade sous la surveillance d'un Maître-Nageur Sauveteur (MNS).

LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES DE m2A, EN PROFITER EN ÉTÉ ET À LA RENTRÉE !

Toujours à l'écoute de ses 280 000 habitants, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) propose un accueil élargi tout l'été sur ses équipements aquatiques dotés d'espaces extérieurs et prépare dès à présent la rentrée 2024/2025.

Une saison estivale de qualité dans les équipements aquatiques de m2A

A compter du 08 juin 2024, le public pourra profiter pour l'été :

- **des équipements aquatiques avec bassins extérieurs de 10h00 à 19h30** :

  - **le Stade Nautique à Mulhouse**, du samedi 08 juin au dimanche 01er septembre inclus,

  - **le Centre nautique Ile Napoléon à Habsheim-Rixheim**, du samedi 08 juin au dimanche 08 septembre inclus,

  - **le Centre nautique Aquarhin à Ottmarsheim,** du samedi 08 juin au dimanche 01er septembre inclus.

  Pour ces 3 équipements aquatiques, en cohérence avec sa politique de transition numérique, m2A reconduit son dispositif de réservation et de paiement d'une entrée unitaire en ligne, sur la plateforme e-services de m2A : e-services.mulhouse-alsace.fr

  Ce dispositif permet la réservation et le paiement en ligne d'entrées unitaires (tarif plein uniquement ; les tarifs réduits sont à prendre sur place sur présentation d'un justificatif). Les premiers billets seront donc disponibles pour les créneaux du 08 juin 2024, et les réservations ouvertes dès à présent sur la plateforme e-services de m2A.

- **du Plan d'eau de Reiningue**, **où les horaires de surveillance de la baignade sont de 11h00 à 19h00,** conformément aux pratiques des usagers du site, du 08 juin au 01er septembre 2024.

Les équipements aquatiques fermés cet été réouvriront leurs portes le lundi 09 septembre 2024. Du 02 au 08 septembre 2024, le public pourra se rendre au Centre nautique Ile Napoléon (tous les abonnements y seront valables).

Des animations au programme de cet été !

<u>Au Stade nautique</u>, m2A développe son offre d'animations estivales :

- deux terrains de beach-volley sont accessibles **gratuitement** à ses usagers,
- des jeux sont mis à disposition **gratuitement** en ouverture de journée par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs, qui proposeront également des animations quotidiennes l'après-midi (en fonction de l'affluence et de la météo),
- **le vendredi 28 juin, une « Pool Party »** exceptionnelle sera proposée en nocturne de 20h00 à 22h30, avec une ambiance musicale,
- **une offre de restauration complémentaire** est ouverte pour la première fois au cœur du Stade nautique par l'entreprise Honic, qui propose des produits sains, de qualité et adaptés à une population jeune. Elle travaille en partenariat avec des fournisseurs locaux et valorise les produits frais du marché de proximité, pour une carte allant de 2€ à 5€ pour des boissons, glaces individuelles ou à l'italienne, sandwichs faits sur place, paninis, salades composées, smoothies de fruits et légumes !

<u>Au Centre nautique Ile Napoléon,</u> à compter du lundi 08 juillet, des stages de natation sont proposés aux enfants débutants de 4 à 12 ans, du lundi au vendredi de 10h15 à 11h50 hors jours fériés, souhaitant se familiariser et apprendre la natation (tarifs et inscriptions via : e-services.mulhouse-alsace.fr).

Une rentrée à préparer dès cet été pour la saison 2024/2025

m2A anticipe la saison 2024/2025 en proposant dès le mois de juin les inscriptions aux leçons de natation et aux activités aquatiques pour la rentrée prochaine. Les inscriptions aux leçons de natation, ainsi qu'aux activités aquatiques seront ouvertes à partir de 10h00 :

- à compter du lundi 17 juin pour les réinscriptions aux leçons de natation,
- à compter du mardi 20 août pour les nouvelles inscriptions aux leçons de natation,
- à compter du mardi 27 août pour les inscriptions aux activités aquatiques.

Pour toute information relative aux inscriptions, contacter aux horaires d'ouverture le Centre Nautique Ile Napoléon au 03 89 63 44 90.

m2A renouvelle également son dispositif d'inscription à la séance, qui répond à une attente forte des usagers.

« *Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'engage pour la pratique aquatique en sécurité de ses 280 000 habitants. Pour y parvenir, l'Agglomération favorise l'aisance aquatique chez les tout-petits et l'acquisition du savoir-nager chez les jeunes avant leur entrée en 6e, en permettant notamment aux élèves de CM2 de consolider leurs acquis tout l'été grâce à la carte Splash m2A, qui offre un accès gratuit à tous les bassins de l'Agglomération. Pour permettre à tous de profiter sereinement de ses équipements, m2A compte sur la responsabilité des adultes, grâce à sa campagne « Baigneurs vigilants », et sur le partenariat avec la Gendarmerie nationale pour le Plan d'eau de Reiningue. m2A mène également une politique proactive en matière de formation-recrutement de ses agents. m2A permet ainsi à ses habitants de profiter pleinement d'un ensemble d'équipements et d'encadrement attractifs pour leurs loisirs et leur pratique sportive. m2A, terre de tous les sports !* »

Daniel Bux
Vice-président de m2A